

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 14/11/2011

Réception par le Prefet : 14/11/2011

Publication : 16 NOV. 2011



# Conseil Général Haut-Rhin

Communication  
à la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation

Ludovic LIONS

Chet du Service Administratif de

l'Assemblée

N° CP-2011-11-7-1

Séance du mercredi 9 novembre 2011

## COMMUNICATION COMITES DE SUIVI LIEUX DE DIFFUSION ET OPERATEURS CULTURELS

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L.3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° CG-2010-4-7-4 du 7 décembre 2010 relative au Budget Primitif 2011 en faveur du Développement Culturel,
- VU la délibération du Conseil Général n° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU l'avis de la Commission de la Culture et du Patrimoine du 28 septembre 2011,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

❖ Donne acte au Président de la communication relative aux Comités de Suivi qui se sont tenus dans le cadre des partenariats entre le Département et :

- La Passerelle (Rixheim)
- Le CREA (Kingersheim)

LE PRESIDENT  
Pour le Président  
du Conseil Général du Haut-Rhin  
et par délégation,  
le 1<sup>er</sup> Vice-Président

Rémy WITH